



DEMANDE DE LOCATION DE SALLE COMMUNALE

Toute demande de réservation doit se faire minimum deux mois avant la date de l'évènement.
La réservation de la salle ne sera effective qu'après réception du dossier complet.

Cadre réservé à l'administration :

Date de réception du dossier :

Visa de la Mairie :

Montant à payer :

Contact / Coordonnées

- Nom et prénom :
- Adresse :
- Mail :
- Téléphone :

Réservation

- Salle souhaitée :
- Date de l'évènement :
- Forfait choisi :

Conditions : salle disponible à la location

Localisation des salles : Saint-Maurice-Lès-Charencey, Normandel, Moussonvilliers

	SAINT MAURICE 50 personnes	NORMANDEL 150 personnes			MOUSSONVILLIERS								
					PETITE SALLE 40 personnes			GRANDE SALLE 120 personnes			PETITE ET GRANDE SALLE 160 personnes		
		Forfait salle	Forfait énergie	Total	Forfait salle	Forfait énergie	Total	Forfait salle	Forfait énergie	Total	Forfait salle	Forfait énergie	Total
Forfait week-end	150€	200€	50€	250€	130€	20€	150€	220€	30€	250€	260€	50€	310€
Forfait journée (en semaine)	80€	140€	50€	190€	80€	20€	100€	140€	30€	170€	180€	50€	230€
Forfait vin d'honneur/réunion	50€	80€	50€	130€	50€	20€	70€	80€	30€	110€	120€	50€	170€
Forfait ménage (en option)	50€			50€			45€			50€			60€

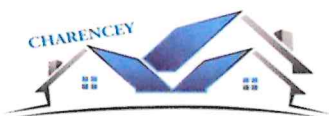
En ce qui concerne les associations de la commune, la réservation et la location des salles est gratuite, selon les disponibilités.

Les conditions de location répondront aux prescriptions mentionnées dans le règlement intérieur de la salle.

Documents nécessaires :

- Le présent dossier complété et signé (formulaire)
- Photocopie de la carte d'identité (CNI)
- Chèque de caution et chèque du montant de la location à l'ordre du Trésor Public.

Date et signature



DEMANDE DE LOCATION **DE SALLE COMMUNALE**

CONTRAT DE LOCATION

Entre

La commune de Charencey,
Représentée par son Maire Mr Jean-Claude JUSZEZAK
Place de l'hôtel de ville
61190 Charencey

D'une part et de :

M/ Mme/ Raison sociale :

Adresse :
.....

Téléphone :

D'autre part.

Il est entendu que la ville de Charencey mettra en location :

☐ Saint Maurice lès Charencey

☐ Moussonvilliers

☐ Normandel

Date et horaires de l'événement :

Date de la réservation :

Les conditions de la location répondront aux prescriptions mentionnées dans le règlement intérieur des salles municipales, dont le locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter expressément le contenu.
La réservation des salles n'est effective qu'à réception d'un exemplaire du présent dossier complet.

Fait à, le en deux exemplaires

Pour la commune de Charencey,
Jean-Claude JUSZEZAK, Maire de CHARENCEY

Pour le locataire,
« Lu et approuvé »